

---

MARRAKECH – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et la ccNSO

Mardi 8 mars 2016 – 09h45 à 10h45 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

CHRIS DISSPAIN:

Moi j'ai cru que c'était à la communauté de décider de cela. Je pense que la question c'est que nous sommes tout à fait disposés à vous soutenir vous la ccNSO et la communauté en général sur le calendrier de votre choix, celui que vous définirez, mais si vous permettez, j'aimerais faire quelques suggestions, d'abord il est clair que le calendrier pour réaliser la piste de travail numéro 2, c'est-à-dire des rédactions au changement des statuts constitutifs, il est extrêmement court ce délai.

Donc ma recommandation, c'est de concentrer tous nos efforts là-dessus, afin que ces changements au statut constitutif aient lieu, pour que nous puissions faire un rapport à la NTIA d'ici le 10 juin, ce qui nous laisse peu de temps, une fois que cela sera fait, je pense qu'il sera temps pour la communauté d'établir des priorités entre les points qui figurent sur cette piste de travail numéro 2.

Mais on est tout à fait disposé à vous soutenir et à vous aider de quelque manière que ce soit.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Est-ce que j'ai d'une manière ou d'une autre répondu à votre question ?

BYRON HOLLAND:

Oui, tout à fait vous avez très bien répondu. Mais laissez-moi répéter ce qui me semble avoir compris. Donc en fonction du travail qu'il nous reste à faire et comme je l'ai dit, si on part du principe que les SO dont la nôtre qui n'ont pas eu le temps d'avoir un dialogue final avec le conseil d'administration, mais donc, partant de ce principe, il est important pour nous de pouvoir aborder les questions liées à la mise en oeuvre, d'abord, puis de prendre en considération la piste de travail numéro 2.

Donc je suis heureux d'entendre que le conseil d'administration va nous soutenir sur cette voie.

Question suivante à l'intention du conseil d'administration. La question qui tourne autour des coûts de cet exercice. Il y a eu des discussions sur la manière d'avoir une approche plus disciplinée sur la gestion des coûts, la clarté des coûts et éventuellement la gestion des logistiques pour le processus. Il y a eu un va-et-vient, un dialogue entre les présidents des différents SO, assez qui continue, d'ailleurs, il est toujours en cours et j'aimerais savoir quel est le point de vue du conseil d'administration, peut-être que Cherine vous êtes en courant de cela, quelle est la situation actuelle et quel est le point de vue

---

actuel du conseil d'administration par rapport à l'approche qui veut qu'on établisse un processus plus clair en terme de coût, en terme de logistique, en terme de gestion de projet, quel est votre point de vue actuellement là-dessus ?

CHERINE CHALABY:

Merci Byron.

La question a été soulevée parce que les coûts impliqués depuis ces dernières années pour les projets intercommunautaires ont été significatifs. Par exemple 25 millions pour l'exercice fiscal 2015/2016 et 9 millions supplémentaire pour l'exercice fiscal 2017. Donc avec les vice-présidents, les coprésidents des SO et AC, nous avons décidé de travailler ensemble en tant que communautés pour essayer d'avoir des estimations plus fiables de ces projets avant de les entreprendre. Et une fois que l'on aura ces estimations fiables comment procéder par rapport à la gestion des coûts. Et ce que nous avons décidé, c'est qu'il s'agit d'une nouveauté à l'ICANN, c'est une suggestion des dirigeants des SO et AC, et c'est donc un changement à l'ICANN parce qu'on ne l'a jamais fait auparavant, aucun groupe de personne n'a eu le pouvoir de décision pour décider de ces choses-là sur les coûts.

Et enfin nous avons entrepris tous ces projets alors que la communauté connaissait parfaitement les implications

---

financières de ces projets, donc nous avons toujours fonctionné de manière consensuelle, mais la taille des projets n'était pas significative et le besoin d'établir des estimations fiables n'était pas aussi criant.

Donc la décision des SO et AC et de leur coprésident a été la suivante, il fallait opérer un changement graduel au sein de la communauté, il fallait le faire de façon progressive en suivant plusieurs étapes, et la première étape qui a été convenu entre nous et soutenu par la CWG, c'est de constituer une petite équipe de 3 à 4 personnes qui allaient élaborer des estimations fiables pour prenons exemple du WS2 et l'avantage c'est qu'on pourrait se réunir à nouveau et décider; voilà, qu'est-ce qu'on fait avec ces estimations, est-ce qu'on les met au placard ou bien est-ce qu'on crée des mécanismes de contrôle de coût au service des coprésidents ?

Donc, quelle que soit la décision qu'on prend ça doit être pour soutenir la communauté, il ne s'agit pas d'une prise de décision descendante ou autre, il s'agit d'une fonction au service de la communauté. Donc collectivement, on a décidé de constituer une petite équipe, on l'a appelée l'équipe de soutien des coûts de projet, nous avons nommé 4 personnes pour siéger au sein de cette équipe, nous aurons notre première réunion, demain avec notre équipe pour parler des coûts qui restent pour l'année fiscale de 2016 et pour celle de 2017, et nous espérons que d'ici

---

la fin avril, nous pourrons avoir des estimations fiables pour qu'on sache les uns et les autres, ce que l'on devra faire ensuite.

BYRON HOLLAND:

Merci beaucoup, Cherine, je pense que c'est encourageant. Il s'agit effectivement d'un travail qui va soutenir la communauté et qui ne va pas essayer de diriger la communauté autour de cette question des coûts des projets.

Nous savons que le groupe de travail sur le plan stratégique et opérationnel c'est concentré sur le budget de l'ICANN, sur le plan opérationnel de l'ICANN, donc nous nous aimerions qu'il y ait effectivement plus de clarté dans le coût des projets, donc à l'aune de la description que vous avez faite auparavant, je trouve que c'est très encourageant.

CHERINE CHALABY:

Je ne sais pas où est parti Mathieu.

Mathieu, le voici !

Puis-je aussi apporter une petite précision par rapport au rôle du conseil d'administration, par rapport au SO, AC et des coprésidents. D'ailleurs je remercie aussi Mathieu qui a apporté une certaine précision là-dessus.

---

Alors prenons le cas d'un projet intercommunautaire du WS2, les coprésidents, demandent des ressources qu'il s'agisse de ressources humaines, de réunions, de consultant externe, donc leurs rôles, voilà c'est celui-là; constituer le projet et demander des ressources. Le rôle des SO et AC, c'est de voir quelle est la valeur de ces projets, est-ce que c'est quelque chose d'important pour la communauté ?

Ensuite, lorsque c'est présenté au conseil d'administration, le conseil d'administration a 2 rôles; d'abord, vérifier que les coûts sont raisonnables et deuxièmement, qu'ils font partie du cycle budgétaire de l'exercice en cours et peut-être que Mathieu aimerait ajouter quelque chose là-dessus et je l'encourage à le faire parce que c'est dans ce domaine que vous avez apporté beaucoup de clarté et de précision Mathieu.

MATHIEU WEILL:

Coprésident ccNSO, nommée pour le groupe de travail pour la responsabilité, merci Cherine de cette description des discussions qui ont été très précises et très bonnes.

En effet, il est très important que les rapports entre les différents groupes, concernant la gestion des coûts, soient clairs pour soutenir les initiatives et pour soutenir la ccNSO et les autres organisations membres, parce que ce sont elles qui donnent la légitimité nécessaire aux initiatives pertinentes et ensuite c'est

---

au conseil d'administration d'allouer ou non les ressources nécessaires.

Donc, il faut améliorer ce qui se passe dans la situation actuelle, qui se produit depuis quelques années maintenant, et atteindre une plus grande maturité en terme de gestion des ressources au sein de l'ICANN, et comme Byron l'a dit, le groupe de travail SO au sein de la ccNSO, a un certain nombre d'idées a partager là-dessus, peut-être que dans les prochains mois, faudrait voir comment les suggérer, mais c'est excellente initiative qui consiste à suivre de plus près la gestion de ces coûts, et comme l'a dit Cherine, une équipe va être nommée et constituée pour ce pencher sur cette question.

BYRON HOLLAND:

Merci Mathieu. S'il n'y a pas d'autres questions sur ce point, nous allons passer au troisième point, à notre ordre du jour. Il s'agit des dernières informations sur le processus de la ccNSO sur le retrait des ccTLDs et des mécanismes de révision liés la délégation révocation des transferts et retrait de la ccTLD.

BECKY BURR:

Merci, le conseil d'administration n'est pas sans savoir qu'il y a un processus multi annuelle, qui concerne les procédures conformément aux politiques pour la délégation, la révocation

---

et le transfert des ccTLDs, qui a culminé l'année dernière, en donnant lieu à un cadre d'interprétation qui a été adopté l'année dernière, ça a constitué un pas en avant extraordinaire, ensuite il y a eu un rapport final qui a identifié l'absence de politique qui devait être interprétait concernant le retrait des ccTLDs, c'était un domaine dans lequel il n'y a aucune orientation par rapport au RFC-1591, et outre les références et le mécanisme de recours du 1591, par rapport à la révocation des ccTLDs par exemple, il y a un mécanisme même s'il y fait référence dans le 1591, il n'est tout simplement pas en place. Par rapport au travail du CWG, le ccNSO et la communauté en général, a décidé qu'elle ne voulait tout simplement pas mettre en place des politiques par l'intermédiaire du CWG sur cette question, et a nommé ou plutôt a adopté 2 décisions concernant la délégation, la révocation et le transfert dans le cadre du processus de révision indépendant sous l'égide du CWG.

Donc nous avons 2 processus de développement de politique; l'un lié au retrait et à la résolution des litiges, donc il s'agit des procédures que nous voulons suivre, il pourrait s'agir de 2 PDPs consécutifs, de 2 PDPs liés à l'autre, on pourrait en parler avec la ccNSO, on va en parler d'ailleurs demain avec la ccNSO lors de la deuxième réunion des membres de la ccNSO et ce que nous pensons lancer, c'est 2 processus de PDPs par rapport au retrait

---

et au respect des décisions par rapport à la délégation, la révocation et le transfert des ccTLDs.

BYRON HOLLAND: Merci Becky. Y a-t-il des questions à l'intention de Becky ? Des commentaires ?

BECKY BURR: Oui Chris vient de noter qu'il n'y aura pas de questions.  
Alors si cette discussion ressemble à celle du groupe de travail sur la délégation, la révocation, il y aura certainement beaucoup de questions.

CHRIS DISSPAIN: Mike, vous pouvez répéter s'il vous plait ?

MIKE SILBER: Est-ce que vous avez une idée des délais, du calendrier ?

BECKY BURR: Non, je n'ai pas encore une idée claire du calendrier, la manière dont nous avons géré cette question par le passé a été voulue, c'est-à-dire que je pense que nous allons lancer ces PDPs sous peu, et voir ce que pensent les groupes par rapport à la durée de ce processus, mais pour ma part, je n'ai pas de prévision précise.

BYRON HOLLAND:

C'est quelque chose de très important pour notre communauté c'est une question qui figure spécifiquement sur notre ordre du jour pour la réunion de demain. Y a-t-il d'autres questions ?

Avant de passer à d'autres questions, que les membres du conseil d'administration avaient demandé à la ccNSO d'aborder, je voulais dire qu'hier au forum public, il y a une question qui a été posée par rapport au PTI, c'est-à-dire la situation post transition IANA, qui a pris un petit peu les membres de la communauté de court et j'aimerais réitérer nos commentaires là-dessus, lorsqu'on a travaillé en étroite coopération avec le personnel de l'ICANN, je vais demander au conseil d'administration d'être conscient du fait que les membres de la communauté ont été surpris par le langage utilisé et par rapport aux structures suggérées ou en tout cas, par rapport à ce que nous pensons qui a été suggéré.

Donc, en travaillant en étroite coopération avec le personnel, nous pensions qu'il allait être clairement accepté l'esprit et la forme de ce qu'il figure dans le document du CWG et donc ce qui semble être des déclarations par rapport à la structure et au processus et il faut que ça passe par l'examen préalable de la communauté afin d'éviter le genre de situation dans laquelle nous nous sommes trouvées hier. Donc il ne s'agit pas

---

seulement de la structure, mais également de la perception de cette structure, donc au nom de la ccNSO, je suis sûr que vous aurez entendu la même chose de la part des coprésidents d'autres membres de la communauté, il est très important, non seulement de voir quels sont ces détails, mais aussi la perception des détails.

CHRIS DISSPAIN:

J'aimerais répondre rapidement. Je voulais simplement vous dire que nous sommes en phase de mise en place, ça a peut-être déjà été fait même, d'un groupe de personne du conseil qui va travailler avec des représentants du CWG et des représentants du personnel sur cette transition, de manière à éviter de faire des erreurs.

Cela revient à ce que je disais tout à l'heure, nous avons très peu de temps, donc il nous faut absolument anticiper. Je crois que Bruce a déjà organisé ceci, et il a demandé à des membres du conseil de représenter le conseil dans le processus, je sais qu'il y a des représentants derrière, etc. Donc, nous nous assurerons que les choses soient faites dans des délais acceptables.

BYRON HOLLAND:

Merci Chris. C'est une bonne nouvelle.

---

MIKE SILBER:

C'est une situation compliquée, nous avons des délais très serrés et il semblerait que les tensions finalement se sont accrues au cours des années passées, elles n'ont pas diminué, donc nous nous retrouvons dans une situation où le personnel explique une première réaction qui a donné naissance à des réactions négatives.

Alors que faut-il faire ? Alors, premièrement, il faut savoir qui le fait et quand ?

Alors, il aurait fallu qu'il y ait une position rédigée, mais le problème c'est qu'en fait les gens se seraient plaints donc la communication n'a pas été adéquate, c'est très facile de rentrer dans une salle et de dire, bon voilà la diapositive qui en fait reflète une partie minime du plan, donc les PowerPoint c'est limité, n'est-ce pas, mais lorsque l'on rentre dans une salle et qu'on n'a pas tout l'historique, lorsqu'on n'a pas tout ce qui s'est passé, si on rate les 2 premières minutes, il est tout à fait possible que l'on rate les éléments essentiels.

Donc, je pense que si on pouvait un petit peu essayer de considérer les gens de manière positive plutôt que négative, avec moins de préjugés, ça serait bien. Il y a des personnes qui arrivent en cours de discussion, qui critiquent, et je ne défends seulement le personnel, il y a les collègues, vos collègues, toutes les personnes qui sont impliquées dans le processus, traiter

---

leurs interventions de manière positive avant de les condamner, répondez-leurs avec respect, et je pense qu'on pourra cette manière améliorer un peu l'ambiance dans laquelle nous travaillons et arriver à un résultat dans les délais.

Vous savez, je ne fais pas dans le sentimental.

BYRON HOLLAND:

Oui, je ne sais vraiment plus quoi dire là. Vous connaissez mon ami Mike, il est très sympa et en fait c'est justement ce que j'essaie de faire, maintenant c'est justement de nous assurer de préparer les choses de manière à ce qu'on n'ait pas ce type de problème. Il y a des appels toutes les deux semaines, plutôt deux fois par semaine, il y a un suivi avec le personnel de l'ICANN et donc en fait, il y a eu comme un effet de surprise et je pense que nous pouvons retourner un peu en arrière et retrouver un terrain d'entente.

Alors, il y a quand même quelques questions du point du conseil; premièrement la question de la diversité et deuxièmement, la question du feedback du CWG, mas je vais d'abord passer la parole à Katrina qui est coprésidente du CWG, qui va faire quelques commentaires sur la diversité.

KATRINA SATAKI:

Merci beaucoup Byron. Bonjour, KATRINA SATAKI, ccNSO.

---

La communauté du ccTLD est diverse par définition, nous l'acceptons et nous en réjouissons.

Donc pour nous, cela n'a jamais représenté un enjeu, nous sommes une communauté diversifiée, nous avons des ccTLDs qui sont gérées par des institutions gouvernementales, il y en a d'autres qui sont gérées par des sociétés privées, par des institutions éducatives, des universités, il y a des règles relativement libérales, de distributions de beaucoup de ccTLDs pour d'autres, il y a des règles assez strictes. Nous avons de gros opérateurs de registres, et nous en avons d'autres qui sont plus petits, et étant donné que vous me posez la question, de savoir comment l'ICANN peut nous aider, et bien j'aimerais justement parler de ces petits opérateurs.

Comme je le mentionnais tout à l'heure, la diversité n'a jamais représenté un enjeu pour nous, une difficulté, par contre la participation, oui. Et la participation, c'est une question importante.

Pour les petits ccTLDs, il est vraiment difficile de participer de manière significative au travail de l'ICANN.

Donc, si vous me demandez ce que vous devez faire, et bien, je pense que vous pourriez augmenter le nombre de personnes que vous financez lors des déplacements pour la ccNSO.

BYRON HOLLAND: Alors j'aimerais relever quelques points, de toute façon, c'est clair, nous avons une diversité géographique, notre conseil est pratiquement à 50/50 en terme de diversité, de genre, il manque juste une personne, donc, il y a également de grands secteurs représentés, nous avons différents milieux représentés, donc en terme du ccNSO, la diversité est bonne, mais Katrina soulève une question qui est très importante pour nous, c'est de nous assurer que des opérateurs de toutes les origines géographiques puissent participer de manière efficace et significative dans l'environnement, donc j'appuie ce que viens de dire Katrina.

KATRINA SATAKI: Et en plus, nous avons des membres du ccNSO et des personnes qui ne sont pas membres du ccNSO, donc il faudrait que tout le monde puisse participer.

CHRIS DISSPAIN: J'aimerais répondre sur 2 points.

Effectivement, il faut faire attention, on ne parle pas de diversité du genre, mais d'équilibre du genre. C'est la différence, ce n'est pas une question d'équilibre, n'est-ce pas ? En tout cas c'est ce qu'on nous a dit.

---

Donc, la possibilité de financement supplémentaire, si je me souviens bien, les cc ne sont pas revenus sur ce qu'on appelle le modèle de soutien de l'ICANN. Cela serait peut-être bien d'avoir un groupe qui se réunisse avec vous et pour voir si vous souhaitez nous soumettre une proposition visant à ajuster le modèle que nous utilisons et je pense que le conseil et le personnel, le prendra en considération, si vous le faites.

MIKE SILBER:

Alors, pour ce qui est de l'équilibre du genre, en fait il n'y a que 2 genres, si on dépasse cette approche à deux genres, et bien là on parle de diversité et non pas d'équilibre. Nous avons cette discussion de manière équilibrée et diversifiée après la réunion.

De manière plus importante, il y a eu pas mal de discussion qui ont été soulevée, je pense que quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la participation, Bertrand de La Chapelle m'a mentionné une question très importante, il y a quelques années lors du lancement du programme du nouveau gTLD, on a commencé à demander aux gens quel est l'impact des nouveaux gTLDs sur votre SO ? Et là, focalisons sur la GNSO et donc, il y a des gérants de ccTLD qui sont concernés. Pour certains d'entre vous, je crois que vous êtes confrontés à une certaine concurrence ou plutôt peut-être à d'autres opérateurs de registres dans d'autres pays qui vendent des bons qui ont une

---

signification (villes, langues) qui ne sont pas encore utilisées, il y a donc des changements qui sont en cours pour le programme des gTLD.

Et, ce qui est encore plus important, c'est que la communauté habilitée va mettre en place des changements très importants dans le fonctionnement de l'ICANN, non seulement au conseil d'administration, mais également dans toute la communauté. Il y a de nouveaux pouvoirs qui peut-être ne seront jamais utilisés, mais pour tous, nous devons vraiment nous remettre en question et nous demander si nous avons une structure vraiment adéquate pour la communauté et selon ce que disait Chris, c'est vraiment la question de savoir si on a le financement nécessaire, le soutien nécessaire pour faire le travail.

Et donc, on se retrouve dans une situation où il ne faudrait pas qu'on ait une analyse d'une partie externe qui vous dise que vous devez changer parce que parfois les choses se passent très mal quand on procède comme ça, donc ma suggestion se serait que la ccNSO, une fois que le travail de la transition a avancé et qu'on en est plus au vote panique, et bien, elle pourrait faire une petite introspection, se remettre en cause et réfléchir à ce à quoi elle souhaiterait ressembler dans 3-4-5 ans.

BYRON HOLLAND: Effectivement, cela fera partie de notre discussion à l'avenir.

---

Y a-t-il un micro dans la salle que l'on pourrait faire passer ?  
Vous avez une question là-bas ?

ASHA HEMRAJANI:

Merci, Byron, Katrina, d'avoir mentionné cette question. Merci d'avoir mentionné cette question à la fois de la diversité de la taille et de la géographie, car ce sont 2 domaines qui m'intéressent particulièrement, surtout en ce qui concerne la géographie, je ne sais pas si j'ai raté ceci dans votre intervention, mais ce que j'aimerais comprendre un peu mieux, c'est la chose suivante; je suis déjà contente que ça soit reconnu, qu'allez-vous faire pour améliorer la question de la diversité de la géographie au sein de la ccNSO ?

KATRINA SATAKI:

Merci beaucoup pour cette question, dans les TLD de (inaudible) pays, ce sont les pays justement, donc la diversité des pays finalement reflète la diversité des ccTLDs.

Nous avons des organisations régionales qui sont très robustes et qui travaillent avec les ccTLDs de leurs régions, tous nous rassemblons sous (inaudible) dans le cadre de l'ICANN et nous continuons de travailler ensemble, et au conseil, nous avons une représentation des différentes régions, nous avons 3 conseillers qui sont élus par ces ccTLDs dans ces régions géographiques.

---

Encore une fois, tout le monde est bienvenu, le fait que l'ICANN se déplace dans différentes régions géographiques est utile et permet à nos ccTLDs de ces régions de participer. Je ne peux pas vous dire quels sont les nombres, je ne les aie pas en tête, à savoir le nombre de ccTLD que nous avons dans les différentes régions, et en plus il y a la taille qui varie, par exemple en Amérique du Nord, je crois que nous avons tous les ccTLDs qui sont représentés à la ccNSO dans d'autres régions, il y a encore des ccTLDs qui ne sont pas membres officiels de la ccNSO mais quand même, qui très souvent participent de manière très active au travail de la ccNSO puisqu'il n'est pas nécessaire d'être membres pour participer.

Est-ce que cela répond à votre question ?

BYRON HOLLAND:

Avec 157 membres de la ccNSO, je crois que nous couvrons assez bien la géographie générale, regardez ça, demandez et vous recevrez, donc 5 membres d'Amérique du Nord, donc c'est 100%, puisque la région de l'Amérique du Nord pour l'ICANN est assez particulière, 26 membres d'Amérique du Sud, 34 d'Afrique, 41 d'Europe et 51 d'Asie pacifique. Donc de ce point de vue, je crois que nous pouvons réellement dire que nous avons une couverture géographique de manière large qui est adéquate.

---

Nous avons à la fois les tout petits cc jusqu'au TLD qui sont vraiment les plus important, les plus grands dans le monde.

Donc du point de vue géographique, je pense que la géographie est bien couverte, bien pris en compte et là je parle des membres.

Encore une fois, nous n'interdisons pas aux personnes qui ne sont pas membres de participer, tous les gestionnaires de TLDs peuvent participer et d'une manière générale ils le font, donc (inaudible) on essaie de les recruter comme membres. Alors d'autres questions ?

SALAM YAMOUT:

Je m'appelle Salam Yamout, je viens du Liban et je parle en mon propre nom. Au Liban nous avons un problème, car le gouvernement souhaite devenir bureau d'enregistrement pour les ccTLDs, c'est un peu comme une redélégation forcé. C'est un peu la même chose qui se passe en Turquie d'après ce que j'ai entendu dire, qui peut nous aider, est-ce que c'est le personnel, le conseil d'administration de l'ICANN ou c'est le conseil de la ccNSO ? S'il vous plait, n'importe qui.

CHRIS DISSPAIN:

Alors je pense que vous ne serez pas surprise de savoir que ce genre de situation se présente, la réponse pour être direct à

---

votre question, c'est qu'il y a un certain nombre de gestionnaires de ccTLD qui seraient très heureux de vous aider, j'en fais partie, je suis prêt à vous aider, à comprendre la situation et à vous orienter un peu vers des options.

Becky, moi-même, et d'autres personnes qui sont présentes dans la salle, avons passé les 5 années passées à travailler sur le cadre d'interprétation dans ce domaine, nous savons exactement ce qui existe, mais en fin de compte, c'est une lutte que vous devez mener chez vous dans votre pays, et je ne peux pas vous dire que le point de vue de l'ICANN a été tel que lorsqu'il y a un problème qui se produit dans un pays, dans un territoire qui est souverain, et bien de dire aux parties de se débrouiller chez eux avec ce problème, l'ICANN ne s'applique pas dans la résolution du problème par contre l'ICANN, peut changer certaines choses dans les politiques, mais le gestionnaire individuel de la ccTLD seront ravis de vous aider, de vous réorienter vers certaines options, et donc j'espère que cela pourra vous être utile.

Demain, si vous êtes présentes à la réception, je viendrais vous parler.

BYRON HOLLAND: Sur le site ccNSO, le FOI est affiché, cadre d'interprétation, il y a beaucoup de documents, de supports, étant donné votre

---

question, il serait peut-être bon que vous revoyiez certains des documents généraux qui sont présents sur le site de ccNSO dans Framework of Interpretation; FOI. Rinalia ?

RINALIA ABDUL RAHIM: Je revoyais les défis d'applications pour la région de l'Afrique et j'ai vu qu'il y avait un problème de retard pour la redélégation de la ccTLD en Afrique. Je ne sais pas si c'est un problème de connectivité, de capacité, mais j'en avais parlé avec le personnel de l'ICANN et la manière dont ils se sont occupés du problème c'est donc peut-être d'organiser des ateliers de renforcement des capacités pour les opérateurs de ccTLDs pour un peu marquer l'importance de la réponse rapide, du point de vue la connectivité, je ne sais pas ce que l'on peut faire, mais je sais aussi que le département de l'IANA a posé des contraintes en termes de performances et donc, je voulais savoir ce que la communauté des ccTLDs faisait pour s'occuper du problème ?

BYRON HOLLAND: Merci Rinalia.

BECKY BURR: Je ne sais pas exactement ce que cela veut dire alors en terme de retard ou de réponse lente pour la redélégation...bon ... je ne sais pas, mais en tout cas je pense que c'est quelque chose dont

---

nous avons parlé dans le cadre d'interprétation donc à savoir pour le besoin de communication très clair avec le gestionnaire de ccTLD lorsqu'il y a une demande de redélégation. Nous travaillons avec Alice et avec Kim à la mise en œuvre de processus pour nous assurer que ce cadre d'interprétation est entièrement mis en œuvre et que la communication est solide. Un des problèmes que nous connaissons c'est qu'il y a vraiment besoin de communication très claire entre l'IANA et le gestionnaire de ccTLD lorsque ce genre de problème se présente. Donc, à mon avis, c'est de ça que vous parlez, mais je serai ravie de vous en parler après si vous le souhaitez, mais effectivement, la clarté de la communication, le besoin d'avoir une communication très claire surtout avec les gestionnaires de ccTLD qui ne sont pas en contact avec l'IANA dans le cours de leur travail, c'est une des choses dont nous nous occupons.

MIKE SILBER:

Est-ce que je peux ajouter quelque chose parce que moi je ne suis pas sûr de ça, effectivement y a un problème de connectivité en Afrique, dans certains cas ça c'est très lent, ça ne fait aucun doute, mais les gestionnaires de ccTLD ont l'obligation de s'assurer qu'ils sont connectés, donc ça n'est pas une excuse et je pense qu'il faut également s'assurer qu'on comprend que si on regarde le RFC, il s'agit d'un engagement vis-à-vis de la communauté et non pas d'un droit de la part de

---

l'administrateur, donc s'agissant d'un engagement l'administrateur s'engage vis-à-vis de la communauté mondiale ainsi que de la communauté locale, donc je ne suis vraiment pas sûr de l'origine du problème.

JAY DALEY:

NZ : D'abord je ne sais pas s'il faut voir quelle est l'origine de cette lenteur pourquoi ce processus est si lent je pense qu'on devrait leur poser la question et obtenir des données précises là-dessus !

MIKE SILBER:

C'est déjà en cours monsieur !

JAY DALEY:

Merci, alors, par rapport aux SLA précédents, il s'agit d'un processus qui inclut la prise en considération à chaque fois qu'un ccTLD est demandé, parce que certains ccTLD peuvent prendre du temps, cela implique un calendrier de SLA très long pour être mis en place, donc le groupe de travail a considéré que cela n'était pas juste pour l'IANA et ensuite que cela distorsionnait un peu le véritable SLA, parce que les gens attendaient vraiment longtemps, ensuite les nouveaux SLA qui vont être mis en place après la transition IANA ne feront que mesurer la portion des choses, ça ne veut pas dire qu'on ne va

---

pas mesurer tout le processus, mais sil y aura des objectifs pour ce processus, parce que ça ça ne serait pas juste pour l'IANA.

BYRON HOLLAND: Merci, on a une autre question dans la salle de l'autre côté.

MARY UDUMA: Merci, je m'appelle Marie UDUMA je viens du Nigéria, je n'ai pas participé aux FCLD, je sais qu'en Afrique certains pays ont des difficultés pour ce qui concerne la délégation des TLD, et on ne comprend pas ...et ils ne comprennent pas tous le processus donc, ils essayent de sensibiliser pour ce faire il faut faire un gros travail de sensibilisation, donc on a également un problème de communication, un problème de langue et ça, c'est probablement un motif qui a un impact sur ce processus, mais ce qui se passe actuellement en Afrique c'est que l'ICANN a ouvert un bureau pardon, pour le DNS en Afrique et nous avons également organisé des cours pour les bureaux d'enregistrement dans la région , donc nous espérons que les administrateurs qui ne sont pas sur ces sites et certains des SSCT qui sont gérés par des administrateurs qui sont en dehors de l'Afrique essayeront de les intégrer grâce à l'ouverture de cette structure nous espérons que nous allons pouvoir mettre l'accent sur la sensibilisation et la formation des cc. Merci !

BYRON HOLLAND:

Merci Marie, je vais maintenant clore la discussion sur ce point parce que nous n'avons pas beaucoup de temps et passer au point 2. Réactions de la ccNSO sur le rapport final du ccWG sur la responsabilité, je vais parler un petit peu du processus, étant donné qu'on en est au début de nos réunions de 2 jours ccNSO, on consacre beaucoup de temps à cette question, je vous rappelle que la réunion du Conseil est à 17 heures mercredi, on va voter pour savoir si on soutient ou pas cette proposition pour l'envoyer au conseil d'administration, donc je ne veux pas anticiper la teneur des discussions et le résultat de ces discussions, mais je veux dire au conseil d'administration, que durant les 2 prochaines journées...non plutôt, au cours des dernières journées on a consacré peut-être la moitié de notre temps à analyser les différents aspects des propositions CWG et ccWG, je sais qu'il y aura beaucoup de débats, de discussions, échanges de points de vue, etc. à Dublin pour ce qui concerne la 3e proposition, il y a eu un consensus général non pas unanime sur la 3e mouture, donc on a énormément parlé de ce sujet, la différence entre la 3e rédaction nous avons eu un consensus général non pas unanime, et la 4ème rédaction et rédaction finale. Donc voilà un petit peu le processus le conseil va être présent pour voir quelle est la teneur des discussions quel est le point de vue des membres et j'espère que vous saurez apprécier

---

que sans vouloir anticiper le résultat de cette discussion, voilà ce que je peux dire en l'état actuel des choses. Y a-t-il des questions, des commentaires sur ce point ou sur un point divers peut-être ?

ROELOF MEIJER: Merci. Est-ce que vous avez bien dit qu'il y a une diversité de taille au sein du conseil, je pense que vous ne parliez pas du conseil de l'ICANN, du conseil d'administration de l'ICANN lorsque vous vous avez parlé de diversité de taille c'est un problème de transcription à l'écran en fait, hein, vous parliez de diversité de taille au sein de la ccNSO n'est-ce pas ?

BYRON HOLLAND: Effectivement, c'est un problème de transcription. Merci de l'avoir relevé !

Merci beaucoup !

ERIKA MANN: Avez-vous des données récentes sur des changements que vous auriez observés dans votre écosystème après l'introduction des nouveaux GTLD ? Est-ce que vous avez observé un changement depuis ?

---

BYRON HOLLAND:

Oui c'est une bonne question, mais en quatre minutes je vais avoir du mal à y répondre. Je vais vous donner un point de vue général, hein, un point de vue personnel là-dessus et là je parle en tant que gestionnaire de ccTLD, pour le transfert mature des ccTLD, l'augmentation dans nos registres ou nos domaines sous-gestion a énormément baissé, donc on est passé depuis 2012 ou depuis quelques années, nous nous attendions tous à une augmentation à deux chiffres , nous en sommes maintenant pour la plupart à 0, donc il y a un certain nombre de facteurs en jeu , d'abord, l'adoption en masse , et bien entendu, c'est naturel on est en train d'observer une maturité de notre industrie de notre secteur d'activité, donc on a également des situations qui se posent dans chacun de nos pays avec l'adoption de plateformes alternatives que ce soit les médias sociaux, etc. qui ont impact, certains disent que ça n'a pas d'impact pour ma part je pense que si, ça a un impact et bien entendu les nouveaux GTLD, en particulier, ceux qui sont liés aux villes qui commencent à être ressenties dans certaines juridictions, mais pour répondre à votre question, je pense que toutes choses là commencent à modifier la dynamique de notre activité, en tout cas c'est mon point de vue et si on observe une augmentation de 10 à 15 % par rapport à une augmentation de 2, 3 ou 4 %, il faut réagir, comment ce faire, en augmentant de manière significative la concurrence...est-ce que je peux ajouter

---

quelque chose ou est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui souhaite intervenir demande la personne dans la salle ?

STEVEN: Oui ça va être rapide ! Pour revenir à la question de la sensibilisation ccTLD, je pense qu'il faut reconnaître les efforts de notre organisation régionale surtout une en particulier la PTLD, qui fait un énorme travail de sensibilisation des cc et lors de nos réunions régionales, il y a des mises à jour sur l'ICANN avec tout ce qui concerne ccWG, c'est en tout cas ce qui a été fait lors de la dernière réunion, donc voilà, je voulais les en remercier !

BYRON HOLLAND: Oui bien sûr, et on le dit toujours à nos homologues des organisations régionales, mais effectivement je vais transmettre vos commentaires, monsieur. Y a-t-il une dernière question, intervention ?

ERIKA MANN: Oui, j'aimerais comprendre dans quelle mesure le marché est en train de changer parce que j'aimerais mieux comprendre les choses ? Dernière chose est-ce qu'il y a un endroit unique où les données que vous collectez de par le monde, est-ce qu'il y a un endroit unique où je peux trouver toutes ces informations ?

---

BYRON HOLLAND: Non, je ne suis pas sûr qu'il y a un endroit unique où il y ait toutes ces données, nous collectons un volume raisonnable de données. Les organisations régionales font un bon travail de ce côté, il y a un certain nombre de centres et mes collègues dans la salle, je le sais, font un très bon travail dans chacune des régions, donc je dirais, je vous dirais d'abord, regardez ce qui se passe du côté des organisations régionales, également les données Verisign peuvent s'avérer également très utiles et Zook Data aussi, donc, je vous dirai de regarder de ce côté-là. Bien, pour être ponctuel à moins qu'il n'y ait un dernier commentaire de votre part Steve ?

STEVE CROCKER: Non ! Merci à tous, excellente réunion, merci !

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**